

Extrait du PV Du CA du 17 Décembre 2010

4) Présentation de la réponse à l'appel à propositions IDEX

Le Président rappelle les différentes étapes de ce qu'on a appelé le Grand emprunt, puis le Programme d'investissement d'avenir (PIA). De nombreux éléments ont déjà été présentés au conseil : équipements d'excellence portés par des laboratoires, opérations autour d'un certain nombre de LABEX dans les domaines des sciences et technologie de l'information et de la communication, de l'environnement (physico chimie de l'atmosphère), de la physico chimie des matériaux (Institut Chevreul), de la biologie santé. Des opérations partenariales sont également développées (institut des énergies décarbonées avec Roquette), SATT... Toutes ces opérations sont qualifiées de « briques élémentaires ». Une opération supplémentaire (initiatives d'excellence - IDEX) s'appuie sur ces briques élémentaires, auxquelles s'ajoutent deux domaines : Sciences économiques, sociales, de management et d'aménagement (programme de recherche autour des stratégies privées et des interventions publiques) et Urbanisme. Lille 1, sans être seule, est très présente dans ces opérations, les laboratoires concernés relevant de plusieurs tutelles. L'IDEX sera complété par un volet formation tout au long de la vie.

Il aurait été souhaitable que ce dossier puisse être présenté dans les conseils. Ce dossier, selon le Président, n'est cependant pas suffisamment abouti pour être présenté aujourd'hui. Il n'est pas facile de monter, avec de très nombreux partenaires, dans des délais très rapprochés, des dossiers qui restent cohérents. Le Président précise qu'il ne s'agit, dans un premier temps, que de présenter un dossier de pré candidature évalué par un jury international. À l'issue de cette évaluation, une décision, qui devrait être éminemment politique, même si l'aspect scientifique sera prédominant, sera prise. Si nous sommes pré sélectionnés, nous aurons à construire les dossiers de façon à ce qu'ils tiennent la route. Aujourd'hui, l'idée est que ce dossier de pré candidature doit être achevé d'ici le 7 janvier, sous la responsabilité du PRES. Il est clair que ce dossier sera présenté dans les détails et discuté dans les conseils. Le Président répète néanmoins qu'il aurait été préférable de présenter ce projet en temps et en heure devant ces derniers. Il ajoute aussi que le travail en amont des laboratoires n'était pas si évident à réaliser.

Isam SHAHROUR précise que l'exercice consiste avant tout à définir un périmètre de l'IDEX. Ce périmètre est plus large que celui qu'on pouvait avoir dans les LABEX et concerne à la fois la recherche, la formation et la valorisation. Tous les domaines développés à Lille 1 se trouveront dans le projet d'IDEX.

Jérôme RIEDI (SNESUP-CGT) souligne la difficulté à travailler dans les conditions que nous impose le Ministère et notamment dans les délais qu'il nous impartit. Ceci relève, selon lui, d'une stratégie voulue par le Ministère, lequel nous impose une avalanche de réformes qui n'ont que peu de cohérences entre elles, si ce n'est de détruire et de mettre à bas le système d'éducation et de recherche. Le système des LABEX et autres structures « d'excellence » mises en place par le Ministère dénote une absence de cohérence et de vision de la recherche. La recherche doit être le fruit d'un bouillonnement, or le Ministère est en train de « couper le feu sous le bouillon, de tout refroidir et de ne prendre que l'écume ». En d'autres termes, la logique est de mettre fin au financement de la recherche, d'arrêter de supporter une recherche diversifiée au profit d' « une extraction de ce qui surnage à un moment donné, sans aucune logique, si ce n'est d'accorder des médailles (LABEX, IDEX...) à ceux qui surnagent ». Il cite l'exemple du laboratoire de physico atmosphérique, associé au projet environnement, dont le LABEX risque de détruire quelque chose qui fonctionnait très bien. L'approche diversifiée qu'il connaissait jusqu'alors est battue en brèche par une logique

9

d'appel d'offres sur un projet ciblé et à la mode. Certes les projets montés par l'université dans le cadre qui lui est imposé le seront le mieux possible et « il faut saluer le mérite des collègues qui ne cessent d'avalier des couleuvres ». L'excellence ne se décrète pas ajoute-t-il.

On passe beaucoup plus de temps à définir des périmètres, à y placer des pions, plutôt qu'à faire de la recherche. On ne saurait, en aucun cas, soutenir ce genre d'initiative qui n'a rien de scientifique.

Christophe VUYLSTEKER (SNESUP-CGT), constatant l'intégration de « formations d'excellence » dans les IDEX s'interroge sur le devenir même de la notion d'université. On crée, en effet, de nouveaux périmètres transcendant la notion d'établissement, avec des laboratoires d'excellence et des formations d'excellence, le tout porté par le PRES. Ne restera-t-il dans les établissements que les formations et les laboratoires « non excellents » ? s'interroge-t-il.

Nicolas POSTEL (SNESUP-CGT) se demande toujours comment IDEX et LABEX se coordonnent. Personne, pas même la Ministre, ne semble pouvoir répondre à cette question. Par ailleurs, les logiques qu'on nous impose sont, selon lui, absurdes. On crée soudainement ces IDEX qui rebattent l'ensemble des cartes (mélange privé/public, établissements religieux et laïques...), plus encore que pour l'opération Campus, et on nous demande de monter, dans ce cadre, des stratégies en quelques semaines. Ceci est proprement inacceptable. En outre, le système écrase toute velléité de participation démocratique et ne s'inscrit dans aucune prospective. Ce n'est plus de l'excellence, mais de la simple précipitation. Ce qui se prépare en matière de formation est peut-être encore plus grave que ce qui se passe pour la recherche. En ce domaine, les questions de prospective sont particulièrement importantes : De quoi aura besoin le tissu économique et social ? Or, il n'y a sur ces points aucune réflexion. On ne retient que ce qui est à la mode. Si les IDEX avaient été créés en 2008, on nous aurait incité à monter des formations sur les marchés financiers à destination des futurs traders, ironise Nicolas POSTEL.

Yann SECQ (O&I) pose les questions suivantes : Cette discussion sera-t-elle suivie d'un vote ? La réponse est négative. Le CA du PRES qui suit le dossier sera-t-il saisi ? La réponse, pour ce qui concerne le dépôt du dossier, est encore négative.

Jean D'ALMEIDA (DPE) considère que tout cela est grotesque. Depuis quelques années on nous impose, dans la précipitation, des regroupements contre un peu d'argent, tout cela étant justifié au nom de l'excellence (AERES, ANR, Plan Campus, Grand emprunt...). Or, l'enseignement supérieur et la recherche ont besoin de stabilité afin qu'on puisse s'organiser de manière intelligente. La Communauté universitaire doit réagir et dire que ce n'est pas de cette façon que les choses doivent se passer. La Conférence des présidents d'université devrait prendre ses responsabilités et dire Non. Au lieu de cela, chacun se précipite et monte son petit dossier dans le cadre fixé par le Ministère. C'est ridicule, martèle-t-il. La recherche ne peut fonctionner dans cette agitation et ce mouvement perpétuel.

Pour le Président, il est clair que faire tout ceci dans des délais extrêmement courts n'est vraiment pas une bonne chose. C'est de plus déstructurant pour l'université. Ce discours est partagé par d'autres présidents d'université, y compris par ceux qui seraient plutôt favorables à ce type de démarche. Il faut, dès lors que l'on s'occupe des orientations fondamentales de l'université, éviter deux écueils : remettre toujours au lendemain (sur ce point, les universités, notamment Lille 1, ont démontré leur capacité d'innovation) et agir dans la précipitation. On a besoin de temps alors qu'on se retrouve dans une accélération croissante. On demande aux collègues des choses très compliquées : d'abord travailler sur LABEX, puis sur IDEX... Par ailleurs, la rapidité des calendriers, indépendamment du fond, est éminemment contestable. Dans un tel environnement, le Président veut veiller au respect de principes d'équilibre et de structuration. L'IDEX ne doit pas être l'occasion de rebattre totalement les cartes de l'enseignement supérieur et de la recherche en région. Il y a deux projets sur lesquels on doit

10

travailler : le PRES (que doit-il être ? comment doit-il fonctionner ? quelles sont ses missions ? quelle est sa gouvernance ?) et le projet d'université publique régionale. Ces deux projets sont, eux, de nature à rebattre fondamentalement l'ensemble des cartes. Il ne faut pas que l'IDEX soit un substitut de ces deux projets. C'est une position très clairement défendue par Lille 1 dans le cadre de sa politique d'établissement, laquelle a été validée. Tous les projets contenus dans l'IDEX ne sont pas nécessairement déstructurants (opération ADA dans le domaine des sciences humaines et sociales par exemple). S'agissant du montage des projets, il y a de la part des responsables de laboratoires une volonté de ne pas déstructurer. Le Président précise cependant comprendre les inquiétudes exprimées,

inquiétudes qu'il partage. C'est la raison pour laquelle l'équipe de direction souhaite défendre le projet d'établissement de Lille 1. IDEX doit être un projet très localisé qui doit accompagner les établissements. Sur le contenu de l'appel d'offres à projets, le Président estime qu'on aurait dû prendre, face à l'importance des enjeux, plus de recul et plus de temps. « Ceci étant, on se trouve placés dans une forme de course où celui qui ne court pas prend une responsabilité aux conséquences plus dommageables pour son université que celui qui essaye de courir en essayant de respecter un certain nombre de règles du jeu », ajoute-t-il. Le Président relève que les moyens des universités sont nettement insuffisants et qu'il faut concilier logique de projets et financement récurrents, car la logique des seuls financements récurrents est insuffisante. L'avantage d'IDEX est de nous conduire à réfléchir dans un contexte dont on a souligné toutes les difficultés.

Moussa NAÏT-ABDELAZIZ (SNESUP-CGT) relève que les décisions concernant tous ces dispositifs « à terminaison en EX » échappent aux élus du CA de l'université, ce qui est inacceptable. Pour lui, ceux-ci sont « excellents » parce qu'ils disposent d'une main d'oeuvre universitaire corvéable. Quand le président dit qu'il vaut mieux courir avec les autres, « il faut réaliser que l'on court tous pour aller dans la même barque qui s'apprête à couler ». La question essentielle qu'il faut se poser est celle de la prise de décision. Moussa NAÏT-ABDELAZIZ estime que le PRES est sorti de ses prérogatives dans cette affaire. Il fallait conditionner les remontées de projets à la décision des conseils d'administration.

Nicolas POSTEL (SNESUP-CGT) entend bien la position du président selon laquelle l'IDEX ne doit pas totalement rebattre les cartes, mais il estime quant à lui que le Ministère veut mettre en place avec l'IDEX un système de « fusion-acquisition » : on nous dit dans un premier temps « rassemblez-vous » et ensuite on ne retient que celui qui pourra faire remonter des projets le plus vite possible. S'agissant du périmètre de l'IDEX, Nicolas POSTEL comprend que la politique voulue par l'équipe de direction est que l'on prend IDEX en essayant de ne pas dénaturer la politique de l'établissement ; toutefois, les périmètres concernés sont plus larges que Lille 1 (ex : les sciences sociales). Comment donc articuler la politique de Lille 1 avec ce qui se passe ailleurs ?

Pour Jérôme RIEDI (SNESUP-CGT), le problème n'est pas le fond du dossier scientifique qu'on va déposer et que personne au sein du CA ne serait en mesure d'évaluer, mais celui de la logique même de l'appel à projets, de la réforme actuelle et de l'ensemble de ce qu'on subit depuis trois ans.

Selon Yann SECQ (O&I), le point le plus critique de l'IDEX est qu'il n'est rien dit de la gouvernance. Il demande ensuite ce qu'il en est des groupes interuniversitaires sur l'université régionale et des comptes-rendus des premières réunions.

Le Président relève qu'il a répondu à cette question lors du dernier CA. Il remarque que si les universités peuvent avoir des approches différentes des deux grands chantiers structurants, il est d'autant plus important d'engager des discussions interuniversitaires. La première réunion a ainsi permis de mettre en exergue ces différences d'approche. Ce qui est acquis, c'est qu'au-delà de l'IDEX, il y a ces deux chantiers à mener.

11

Le Président se déclare tout à fait d'accord pour entendre les remarques relatives au manque de démocratie du dispositif. Il relève toutefois, 1°) qu'on est dans le cadre d'un pré dossier ; 2°) qu'il faudra, à un moment donné, discuter de l'ensemble et que si ça nous paraît absurde ou déstructurant, il faudra décider de partir. Il rappelle qu'il regrette qu'il n'y ait pas eu discussion avant.

Le Président précise que le CA de Lille 1 aura à se prononcer, mais sur la base de l'évaluation du dossier.

Yann SECQ (O&I) relève que ce n'est pas Lille 1, mais le PRES qui a la main.

Le Président répond qu'il n'est pas question, ni possible, que des dossiers qui touchent fondamentalement les universités fassent l'objet d'une décision en dehors de celles-ci. L'IDEX ne doit être déstructurant, ni pour les équipes, ni pour l'université. S'agissant des formations autour des LABEX, il est clair que des masters dits « d'excellence » pourront y être rattachés, mais qu'il ne peut être question que les LABEX structurent toute l'offre de formation. En revanche, il peut y avoir un sens à créer des instituts de recherche sous plusieurs tutelles universitaires régionales autour des STIC ou des sciences de l'environnement par exemple, ce qui serait d'ailleurs en phase avec la politique de

l'établissement. S'il est important de s'inscrire dans des politiques coopératives, vouloir faire de l'IDEX un substitut de l'université régionale serait une erreur et non-sens.

Yann SECQ (O&I) déclare entendre ce que vient de dire le président et se réjouit de la position que la direction va défendre ; il souhaiterait toutefois savoir si l'envoi final du dossier de l'IDEX sera conditionné par un vote du seul CA du PRES.

Le Président répond que la décision n'aurait aucune signification sans l'aval des CA des établissements. Il ne pourrait, selon le Président, en être autrement.

Moussa NAÏT-ABDELAZIZ (SNESUP-CGT) déclare, à la suite de ces propos, qu'il a été répondu à ses interrogations sur la question de la démocratie.

Le Président tient à ajouter qu'un tel dossier, sans Lille 1, ne serait pas grand-chose.

Nicolas POSTEL (SNESUP-CGT) relève l'incohérence d'un calendrier qui verra un pré dossier évalué avant qu'on se prononce, favorablement ou non, sur son principe.

Le Président demande si, après ce qui vient d'être dit, les porteurs de la motion déposée (élus FSU-CGT) maintiennent celle-ci.

Nicolas POSTEL (SNESUP-CGT) répond que le débat, qui n'a porté que sur la façon dont nous voyons les choses à Lille 1, n'invalide pas la motion qui exprime une indignation face à un calendrier que nous impose le Ministère.

Le Président pense qu'il faut modifier la fin du texte et exprimer une inquiétude face aux risques de déstructuration universitaire.

Jean D'ALMEIDA (DPE) demande ce que l'on va faire d'une telle motion. Sera-t-elle adressée au bon endroit ? s'interroge-t-il.

Moussa NAÏT-ABDELAZIZ (SNESUP-CGT) relève la présence du représentant du recteur et demande que cette motion soit transmise aux présidents des autres universités.

Le Président soumet la motion suivante au vote du conseil :

12

« Le CA de l'Université Lille 1 réuni le vendredi 17 décembre 2010 au sujet du projet Initiative d'Excellence Université de Lille dénonce les dérives liées à la mise en oeuvre dans l'urgence de la course au financement, sous prétexte de l'excellence, impulsée par les appels à projets du Grand emprunt, en particulier l'action "Initiatives d'excellence".

Le monde universitaire soutient depuis toujours les initiatives d'excellence dès lors qu'elles visent à l'amélioration de ses missions principales que sont la formation et la recherche. Malheureusement, l'initiative en cours ne va pas dans ce sens.

Elle engage "à la hussarde", et sans qu'il soit matériellement possible d'initier une réelle concertation avec l'ensemble de la communauté universitaire, une restructuration importante du paysage universitaire sans aucun objectif précis. La logique qui sous-tend le financement des universités sur la base de projets d'excellence préfigure un système universitaire à deux vitesses, fondé sur des critères opaques qui sont tout sauf excellents, qui ne portent aucune distinction pertinente en matière de mode d'accès aux études (privé/public, confessionnel/laïque, tarif public subventionné/frais réels). Le temps d'élaboration de ces projets dits "d'excellence" amène en réalité à des projets de "précipitation" qui ne permettent pas de défendre un projet pédagogique clair, qui en matière de recherche prennent le risque de fossiliser pour plusieurs années l'évaluation AERES récente (qui ne fait pas l'unanimité, loin de là), et qui entraînent sans plus de réflexion notre communauté sur le chemin des modes actuelles sans aucun travail collectif de prospective raisonnable.

La recherche de l'excellence est depuis toujours notre métier. Nous le menons avec le goût de l'émulation intellectuelle, scientifique, pédagogique, mais aussi avec celui de la cohésion, de la cohérence et du long terme.

Trois valeurs essentielles qui sont plus que minorées dans le processus même de mise en oeuvre des IDEX.

Cette "politique" de mise en tension au nom d'une urgence supposée et artificiellement créée, basée sur la seule logique de la mise en concurrence des pôles universitaires, des établissements, des laboratoires, des équipes et des personnels sans aucune recherche de synergies nationales, ne va pas dans le sens de l'amélioration des missions du monde universitaire.

Le CA s'inquiète du risque de déstructuration des universités que contient ce processus ».

Adopté par 20 voix pour et 1 voix contre (délibération n° 2010-83).